



# Giromagny.com

## Le mot du maire

Achevé en 1880, le fort de Giromagny réalisait la liaison entre le rideau défensif de la Haute-Moselle et le camp retranché de Belfort dans le système de protection fortifié dressé par le général Séré de Rivières afin d'assurer la sécurité du pays face à la politique hégémonique du nouvel empire allemand.

Ce fort qui ne connaîtra pas l'épreuve du feu lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale sera occupé par les Allemands... le 18 juin 1940. L'occupant, pour récupérer le métal fera exploser les tourelles laissant l'ensemble déstabilisé, la pierre de grès exposée aux agressions de l'eau, du gel ; la destruction par explosifs de la porte d'entrée à la fin de la guerre aggrava encore l'état du fort.

Abandonné, pillé, le fort est acheté à l'armée par la commune en 1987. Son architecture unique, sa cour intérieure, les arcs de ses salles en font l'un des plus beaux forts de la ceinture fortifiée de Belfort. Il est, ce fort Dorsner, l'un des éléments de notre patrimoine à sauver.

Les différentes municipalités avec des subventions d'état, régionales et départementales, avec l'investissement de l'association créée en 1990, sous l'impulsion de « La Caponnière », association fédératrice des forts départementaux ont déjà fait un travail énorme de restauration, de défrichage, de sécurisation du circuit de visites...

Il reste beaucoup à faire : accès, sécurisation, étanchéité..., le financement de ces travaux est hors de portée d'une Commune seule et même d'une Communauté de Communes... et particulièrement en ce moment. Sans l'Etat, la Région, le Département, les travaux ne peuvent être envisagés.

Le Président fondateur de l'Association du Fort Dorsner, Ralph DELAPORTE, n'a pas souhaité poursuivre son mandat. C'est Jérôme ROFFI qui a été élu. Ce Jeune Président s'est investi depuis longtemps dans l'association. Le 7 juillet, il a reçu, avec la municipalité, dans le cadre d'une invitation de la Caponnière présidée par Jean ROSSELOT, madame la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté : Marie-Guite DUFAY. Enthousiasmée, madame la Présidente ne s'est pas contentée de la visite raccourcie prévue par Jérôme ROFFI qui voulait respecter le planning serré de l'invitée de marque. Elle a souhaité tout visiter, du sommet, aux caponnières et à l'abri caverne en passant par les cours. Elle était accompagnée par Francis COTTET et Didier VALVERDU Conseillers Régionaux, et Maud CLAVEQUIN, Vice-Présidente du Conseil Régional, élus du Territoire de Belfort.

Madame la Présidente a souhaité que ces lieux de patrimoine et d'histoire soient aujourd'hui des lieux de vie. Le nouveau président Jérôme ROFFI s'y est employé dès cet été : visites, visites de nuit à la lampe à pétrole, repas du poilu aux journées du patrimoine...

Jacques COLIN



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 juin

17 élus étaient présents, 1 absent représenté et 5 absents.

Le conseil municipal a élu Thierry Steinbauer au poste de 1<sup>er</sup> adjoint et Gérard Jeanblanc au poste de 6<sup>ème</sup> adjoint.

Le conseil municipal a approuvé la création d'une délégation « culture et communication » et le maire Jacques Colin a désigné Elise Lab à ce poste.

Le nouveau tableau des adjoints et des conseillers municipaux délégués s'établit alors comme suit :

1 <sup>er</sup> adjoint	Thierry STEINBAUER
2 <sup>ème</sup> adjointe	Marie-Françoise BONY
3 <sup>ème</sup> adjoint	Lionel FAIVRE
4 <sup>ème</sup> adjointe	Emmanuelle ALLEMANN
5 <sup>ème</sup> adjointe	Barbara NATTER
6 <sup>ème</sup> adjoint	Gérard JEANBLANC
Conseillère municipale déléguée	Elise LAB
Conseiller municipal délégué	Alphonse MBOUKOU

Le conseil municipal a voté en faveur du maintien des indemnités des élus au niveau de mars 2014, soit 37.5% de l'indice brut terminal 1015 de la fonction publique territoriale pour le maire et 11.8% de l'indice brut terminal 1015 de la fonction publique territoriale pour les adjoints et délégués.

Le conseil municipal a ensuite adopté le changement de destination des coupes de la parcelle 34 afin que les douglas qui y sont plantés puissent être vendus dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement géré par l'ONF.

Puis le conseil municipal a donné un avis favorable sur une demande d'autorisation concernant la poursuite de l'exploitation de la carrière de Lepuix.

Les dernières décisions du conseil d'administration du Syndicat départemental d'incendie et de secours (SDIS) vont augmenter considérablement la part des communes de la CCHS et de la CCPSV. La part de Giromagny passera par exemple de 124 000€ à 164 000€. Le conseil municipal a voté une motion demandant un calcul de la participation des communes sur des bases plus équitables.

Elise LAB



## L'Association Domicile 90

à Giromagny, au service des  
personnes âgées et des familles !

Domicile 90 est une association née au printemps 2015 par le regroupement de 3 associations solidement implantées sur le Territoire de Belfort : ASSAD 90, Point Familles et Val d'Or.

Ses prestations sont à même de répondre aux besoins d'aide-ménagère ou d'aide à la personne :

- Entretien ménager (ménage, lessive, courses, etc.),
- Garde d'enfants,
- Aide aux actes de la vie quotidienne (lever, coucher, préparation et prise des repas...),
- Aide à la personne (toilette...)

A Giromagny, Domicile 90 intervient d'ores et déjà auprès de 54 habitants.

**Une association de proximité qui crée des emplois.**

Domicile 90 offre toute une gamme de services, mais propose également des emplois : 20 habitants de Giromagny travaillent à ce jour pour l'association.

« Notre objectif est d'améliorer sans cesse notre qualité de services auprès de nos clients. », souligne Denis PIOTTE, président de l'Association Domicile90. « Mais c'est aussi de rechercher, dans les communes où nous intervenons, des personnes intéressées par nos métiers. Nous recrutons, accompagnons et formons de futures aides à domicile. »

Pour tout renseignement, contactez Mme Virginie VERMOT des ROCHES, la responsable qui coordonne les interventions de Domicile 90 sur le secteur de Giromagny au 03 84 28 08 80.

Marie-Françoise BONY

## Qui êtes-vous Stéphanie VARRIN ?



Pas facile de parler de moi : je suis née à Belfort et pour le moment j'habite Cravanche. Je suis mariée et maman de 4 enfants.

**Vous assurez la direction du Paradis des Loups depuis son ouverture le 25 avril. Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?**

Déjà, j'ai plein de cordes à mon arc : je suis comptable de formation mais j'ai aussi un CAP de cuisinière et j'ai, durant de nombreuses années, exercé dans un hôtel à Boncourt en Suisse.

Ensuite, j'aime les défis. Et croyez-moi, démarrer cette activité en partant d'une page blanche, promouvoir l'hôtel en ne faisant partie d'aucune grande chaîne hôtelière, c'est un vrai challenge, vraiment passionnant. Venir travailler tous les jours ici est pour moi un vrai plaisir.

**C'est vrai, c'est avec un vrai enthousiasme que vous parlez du Paradis des Loups. Quel en est la cause ou le secret ?**

J'adore les relations humaines, le contact avec les clients. Avec les 2 autres employés, nous attachons la plus grande importance à l'accueil de nos clients. C'est notre priorité. Nous souhaitons qu'ils se sentent comme chez eux dans un cadre privilégié et reposant. Ici, nos clients ont un nom et ne sont pas un simple numéro. Il y aura toujours quelqu'un pour les accueillir physiquement et même la nuit, il y aura toujours une personne de permanence pour être à leur service en cas de besoin.

Nous sommes situés au pied du Ballon d'Alsace, un terroir authentique avec un patrimoine touristique, culinaire. Les repas que nous servons lors des soirées-étape en semaine ou les petits déjeuners sont cuisinés sur place, dans notre cuisine, avec des produits locaux et frais. Les courses sont faites quotidiennement.

Et pour finir, quel beau cadre que la Savoureuse et le **Parc du Paradis des Loups**. Nos clients adorent prendre leur petit déjeuner avec la vue sur ce parc ou sur les Vosges avec le bruit de l'eau en musique de fond !

**Quelle est votre clientèle ? Sur qui vous appuyez-vous ?**

Notre clientèle est très diverse. En semaine nous rencontrons plutôt une clientèle d'affaires et les week-end et les jours fériés plutôt des touristes ou des personnes qui viennent visiter leur famille et qui cherchent un hébergement local.

Ne faisant partie d'aucune chaîne nous travaillons beaucoup avec l'office du tourisme, mais aussi avec des centrales de réservation, le relais des motards, qui sont nombreux dans la région.

**Vous vous attachez aussi à contribuer au développement économique local.**

En effet, dans un univers aussi mondialisé, il est important de raisonner local et de travailler avec des acteurs de proximité, de s'entraider.

Les produits frais sont achetés localement, le week-end, j'oriente mes clients vers les restaurants de la ville car nous ne servons des repas le soir qu'en semaine.

Par ailleurs, il est important que les personnes qui passent à Giromagny, s'y arrêtent et le **Paradis des Loups** y contribue. En passant une ou plusieurs nuits sur place nos clients iront aussi se promener dans la ville et contribuer à l'activité économique du canton.

Thierry STEINBAUER

## Saison 2016 du pressoir d'Etueffont



Le « pressoir d'Etueffont » est une jeune association qui a démarré ses activités en 2015 par un atelier de pressage et de conditionnement de jus de pommes.

Cet atelier a produit plus de 9000 litres de jus de pommes représentant 16 tonnes de pommes pressées.

Ce jus, après pasteurisation, a été conditionné en récipients de type cubitainer (bag in box) et les usagers sont repartis avec le jus de leur propres pommes. Le pressoir est en attente de la nouvelle récolte de pommes afin de reprendre son activité.

L'association développe également des sections « ruchers » et « vergers » (pour l'entretien des vergers de la commune).

Si vous souhaitez rejoindre cette association, vous pouvez la contacter par téléphone au 06 51 45 52 27 ou par mail à [pressoir.etueffont@gmail.com](mailto:pressoir.etueffont@gmail.com)

## Des travaux dans la commune ...

Différents travaux ont été entrepris ces derniers mois dans notre commune.

Le carré militaire est en cours de restauration par nos services techniques et par des entreprises : après le nettoyage et réaligement des croix, la réfection de l'allée en macadam, il ne reste désormais plus que l'engazonnement à effectuer. Ainsi, l'entretien courant de cet espace sera facilité. L'inauguration du carré militaire est prévue lors de la prochaine commémoration de l'armistice du 11 novembre.



Au centre des impôts aussi, les services techniques ont travaillé pour améliorer la qualité du bâtiment : remplacement de la chaudière, évacuation de la cuve à fuel située à l'intérieur du bâtiment, réaménagement de l'accès aux archives et création d'une salle conviviale dans laquelle les employés pourront prendre le repas de midi.

Dans les mois à venir, le bâtiment de la gendarmerie sera également en travaux afin de permettre son accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la réorganisation des bureaux et de l'espace de



travail des gendarmes, la confidentialité des échanges. La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux devrait démarrer en septembre.

Les travaux de l'aire de jeux ont été terminés. L'entreprise Coosec a suppléé l'entreprise défaillante.



Le parking de la halle sportive a été refait à neuf.

Gérard JEANBLANC

## Conciliation

**ouverture d'une permanence tenue par le Conciliateur de Justice**

Le Conciliateur de Justice tiendra une permanence en Mairie de Giromagny le **2<sup>ème</sup> Mercredi de chaque mois de 14h à 17h à compter du Mercredi 14 septembre 2016.**

Le conciliateur est un auxiliaire de justice, bénévole, chargé de rechercher une solution amiable à des litiges, relevant du droit civil. La saisie du conciliateur est gratuite.

Le conciliateur intervient dans les domaines civil, commerciaux et les baux ruraux (conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, etc.)

Le conciliateur n'intervient pas dans les conflits entre l'administration et un particulier, dans les affaires d'état civil et familiales, dans les affaires relatives au droit du travail.

Le conciliateur peut être saisi par le Juge du Tribunal d'Instance ou de Proximité pour une tentative de conciliation. L'accord des deux parties est nécessaire.

Le conciliateur peut être saisi spontanément par le demandeur de sa propre initiative ou sur le conseil de la Police, de la Gendarmerie, du Greffe du Tribunal d'Instance, de la Mairie ...

Aucune formalité particulière n'est à effectuer pour rencontrer le conciliateur. Vous pouvez lui écrire, lui téléphoner ou vous présenter devant lui pour prendre un rendez-vous.

Marie-Françoise BONY

## Information complémentaire sur les déclarations de travaux

Suite à l'article vous incitant à déclarer vos travaux, la commission urbanisme qui examine les demandes d'autorisation avant la signature du Maire, a enregistré une recrudescence des dossiers qui lui sont soumis : déclaration et régularisation.

Un de nos concitoyens me faisait, à juste titre, remarquer que j'avais omis un aspect de la déclaration : les taxes. Effectivement, votre projet de construction peut selon sa nature générer une taxe d'aménagement (T.A.) et une redevance

archéologique préventive (R.A.P.). La plus fréquente est la T.A. qui comprend une part communale (5 %) et une part départementale et sert à financer la création ou l'extension d'équipements induits par l'urbanisation : routes, réseaux d'assainissement, école, ... En 2014, le conseil municipal a décidé d'exonérer totalement les abris de jardins de la T.A., considérant que ce type de construction ne nécessitait pas la création ou le renforcement des équipements existants.

Depuis 2013, lorsque vous recevez votre autorisation de construire ou de réaliser les travaux, elle est accompagnée d'un feuillet précisant le montant des taxes éventuelles.

Afin d'éviter une mauvaise surprise, je vous recommande vivement de déclarer vos travaux avant leur commencement, pour pouvoir y renoncer si le montant de la taxe vous paraît trop important par rapport à votre projet.

Emmanuelle ALLEMANN

# Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ErDF :	09 72 67 50 90
GrDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des eaux :	03 84 29 50 19
CCHS assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	03 84 27 72 16
Médecin de garde :	3966

Contacts internet à disposition :  
[mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr)

## En septembre/Octobre

<b>Samedi 3 au dimanche 4 sept.</b>	Concours départemental en triplette et doublette - Parc du Paradis des Loups
<b>Dimanche 4 sept.</b>	GIROSPORTS à partir de 10 h (voir brèves)
<b>Mercredi 14 sept.</b>	Déchèterie mobile de 12h à 19h sur le parking du stade E. Travers
<b>Jeu 15 sept.</b>	Permanence FNATH de 14h00 à 16h00 en Mairie de Giromagny
<b>Samedi 17 sept.</b>	Opération « Savoureuse propre » - 9h30, parking de la mairie (voir brèves)
<b>Du 17 au 18 sept.</b>	Journées européennes du Patrimoine : Au fort Dorsner et à l'église Saint-Jean-Baptiste (voir brèves)
<b>Mercredi 21 sept</b>	Découverte du scrapbooking - 20h, à la CCHS (voir brèves)
<b>Du 24 au 26 sept.</b>	Rencontres d'Automne à Schwabmünchen
<b>Dimanche 2 octobre</b>	Marché aux puces de l'Harmonie de Giromagny - Place de Gaulle et Place des Mineurs
<b>Dimanche 2 octobre</b>	Concours CSO Club - Centre Equestre des Prés Heyd

Le calendrier peut évoluer, vous pouvez également le consulter sur notre site : [www.giromagny.fr](http://www.giromagny.fr)



Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur  
<http://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : **Jacques COLIN**

Rédaction : **Elise LAB**

Mise en page et impression :

**AZ imprimerie** - 8 rue de l'III - 68350 Brunstatt  
 1800 exemplaires - N° 166 - Dépôt légal 05-2016

# Brèves

## Journées du patrimoine : 17 et 18 septembre

**Au fort Dorsner :** Visites libres samedi 17 de 14h00 à 18h00, dimanche 18 de 10h00 à 18h00. Repas du poilu le dimanche 18 septembre à 12h30 sur réservation au 06 72 56 42 70 ou au 06 22 48 82 46.

**A l'église Saint-Jean-Baptiste :** Dimanche 18, à 11 heures 15, découverte de l'orgue Verschneider autour des chœurs grégoriens.

**Savoureuse Propre :** Le conseil municipal d'adolescents et les pêcheurs de l'AAPPMA vous invitent à une opération de nettoyage de la Savoureuse le samedi 17 septembre. Rendez-vous à 9h30, parking de la mairie.

## Canaris



Le groupe des canaris qui embellit la commune, soigne les massifs de fleurs et prépare des décorations de Noël a été reçu en mairie. Emmanuelle Allemann, adjointe au cadre de vie a offert les tee-shirts... canari.

## Giro-Sports

Dimanche 4 septembre, à partir de 10 heures, 8<sup>ème</sup> édition du Giro-sports au stade Edouard Travers, au Coséc, à la Halle sportive et au gymnase de l'IME.

## Opération brioches

L'opération brioches de l'ADAPEI se déroulera cette année du 3 au 9 octobre. L'association est à la recherche de bénévoles pour mener cette action sur notre canton. Aussi, si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour cette cause, vous pouvez entrer en contact avec Mme Laaysel Nadia au 03.84.28.20.81 ou par mail à [contact@adapei90.fr](mailto:contact@adapei90.fr)

## Gilet fluo (sortez couverts !)

Afin que chacun puisse profiter de la forêt, les associations de chasse vous recommandent de porter un gilet fluo lors de vos promenades, à compter du 11 septembre date de l'ouverture de la chasse. Un petit geste pour être mieux vu.

## Octobre rose

Afin de préparer la manifestation « octobre rose » dont le but est de promouvoir le dépistage du cancer du sein, nous sommes à la recherche de pelotes de laine rose, neuves ou entamées que vous pouvez remettre aux secrétariats de la mairie et du centre socioculturel La Haute Savoureuse. Merci !

## Club sous-vosgien des sentiers

Le Club Sous-Vosgien des sentiers Giromagny désire créer une nouvelle activité « Botanique » et, dans ce cadre, recherche une personne bénévole pour encadrer une sortie par mois sur des thèmes et un fonctionnement à déterminer. Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec Michel Dussouillez, président du CV Giromagny par mail à [cvgiromagny90@gmail.com](mailto:cvgiromagny90@gmail.com) ou par téléphone au 0652959528. Retrouvez les actualités du club sur son site internet à l'adresse suivante : <http://sites.google.com/site/clubsousvosgiendessentiers/>

## A la rencontre du Scrap'booking

L'association GiroScrap organise une séance « découverte » de l'activité, ouverte aux enfants et adultes le mercredi 21 septembre 2016 de 20h00 à 22h00 à la Communauté de Communes La Haute Savoureuse. En attendant, vous pouvez entrer dans l'univers du scrap sur le site de l'association : [www.giroscrap.com](http://www.giroscrap.com)

## Marché aux puces

L'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Giromagny vous invite à participer à son marché aux puces annuel qui aura lieu le 2 octobre 2016 de 7h à 18h. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 24 septembre par le biais des bulletins mis à disposition en mairie et chez les commerçants de Giromagny. La journée sera animée par la présence d'un manège ainsi que par une petite restauration et buvette. Renseignements au 03.84.27.13.79 et 06.33.70.05.42 ou par mail : [nagellen@free.fr](mailto:nagellen@free.fr)

## RENDEZ-VOUS GOURMAND L'Ardéchois

Gaby, Avenue de Schwabmünchen

## Ingrédients

- 2 œufs
- 100g de sucre
- 2 cuillères à soupe de rhum
- 1 pincée de sel
- 100g de farine
- 1 cuillère à soupe de levure chimique
- 100g de beurre en pommade
- 200g de crème de marrons



## Préparation

Mélangez la farine et la levure.

Ajoutez le beurre ramolli et la crème de marrons. Une fois que ce mélange est lisse, joignez les œufs entiers que vous aurez travaillés avec le sucre, le rhum et le sel.

Mettez le tout dans un moule.

Faites cuire au four (Th. 5/180°) 40min

Démoulez le gâteau encore chaud mais mangez-le froid.

Dominique VALLOT